



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 78591

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les phénomènes parallèles de renforcement de la lutte contre le tabagisme en France et d'augmentation des bénéfices étatiques retirés de la taxation des ventes de cigarettes. En effet, alors même que les actions gouvernementales antitabac se font de plus en plus fortes, le niveau de taxation s'élève à 76,4 % du prix payé par les consommateurs. De ce fait, l'État se retrouve aujourd'hui dans une position ambiguë qui met en doute sa capacité à se passer de sommes si importantes, et qui amène en ce sens à se demander dans quelle mesure il entend réellement venir à bout d'un fléau qui lui est si profitable. Aussi, il aimerait connaître les intentions du Gouvernement afin de mettre un terme à de telles contradictions.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78591

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10751